



Le Neuveglisien

Bulletin semestriel d'informations municipales N° 5

Editorial

Madame , Monsieur,

En cette fin de premier semestre, les grandes lignes des actions 2016 et 2017 sont tracées ; ce bulletin en fait la liste.

Notre commune poursuit son développement dynamique et équilibré, au service de toutes et tous. Elle prépare, pour 2017, le rapprochement avec le Grand Périgueux tout en renforçant le rôle de la commune dans ses fonctions de proximité avec les habitants.

Le prochain numéro du Neuveglisien sera largement consacré à ce dossier.

Vous savez pouvoir compter sur moi
Cordialement

Thierry NARDOU

Maire d'Eglise Neuve de Vergt, Conseiller départemental du Périgord central et Président de la Communauté de Communes du Pays Vernois et du Terroir de la Truffe

À LA UNE

Voeux 2016



Samedi 23 janvier, le maire Thierry Nardou a présenté ses vœux aux administrés. Entouré de son conseil municipal, des nombreux maires de la communauté de communes du Pays Vernois et du Terroir de la Truffe et de représentants des autorités civiles et militaires, il a tout d'abord rappelé les événements tragiques de janvier et novembre 2015. Il a énoncé ensuite les quelques travaux réalisés en 2015 (salle des activités périscolaires et travaux de voirie) pour une année qui a servi de transition pour les projets à venir. Ainsi en 2016 une série d'opérations va se réaliser : construction de la nouvelle garderie qui va être convertie en salle de classe suite à la décision académique (voir ci-après), achat d'un terrain pour la création de 4 ou 5 lots à bâtir à la Tenancie, réalisation de travaux d'extension du réseau d'eau potable à la Fayardie et route d'Atur, préparation de la réhabilitation de la maison acquise dans le bourg pour y faire 3 logements, et enfin lancer l'étude pour la réalisation d'un village d'artisans. Les financements seront recherchés sans augmentation des impôts de la commune. En conclusion le maire à évoqué le prochain rattachement de la commune à l'intercommunalité du Grand Périgueux qui sera effectif à partir du 1^{er} janvier 2017.

Le pot de l'amitié est venu clore cette cérémonie des vœux avec le traditionnel buffet des petits fours préparés par Jean Géraud.

23 décembre 2015 Mellany Raphaëlla JARDIM ALMEIDA

12 janvier 2016 Colette DARTENSET

17 mars 2016 Eden, Eloïse, Margaux DABADIE

ACTUALITÉS

www.eglise-neuve-de-vergt.fr

C'est le nom du site internet officiel de la mairie d'Eglise Neuve de Vergt en service depuis janvier 2016. Il donne accès à l'essentiel des informations pratiques concernant la commune. Il donne une présentation détaillée des principaux services disponibles et toutes les informations nécessaires pour vos démarches administratives avec téléchargement éventuel de formulaires.

La mise en service de ce site permet de mettre en avant les artisans et associations de la commune, mais également de communiquer efficacement sur les actualités de la commune et les infrastructures mises à disposition.

L'équipe municipale souhaite que ce site réponde à vos attentes et constitue un accès permanent aux multiples atouts de la commune.

En bref

Vente par la commune de biens immobilier et fonciers situés à la Tenancie



La commune propose à la vente une maison individuelle avec un terrain de 2000 m² ainsi que cinq lots de terrain constructible d'environ 1600 m² chacun.

Pour tout renseignement s'adresser à la mairie.

Un prix pour le village fleuri



Ce prix récompense les efforts d'aménagement des espaces par la municipalité pour un cadre de vie plus agréable et plus accueillant. En février, l'équipe municipale a réalisé de nouvelles plantations en contrebas de la salle des fêtes.

Création d'une nouvelle classe d'école

Compte tenu de l'augmentation du nombre d'élèves sur le RPI, l'inspecteur d'académie a décidé l'ouverture d'une troisième classe à Eglise Neuve de Vergt pour la prochaine rentrée scolaire de septembre 2016. Cette classe va être installée dans le nouveau bâtiment construit, initialement prévu pour la garderie, et qui sera équipé de matériel numérique. La cantine va également faire l'objet d'un agrandissement pour accroître le nombre d'enfants par service.

Un budget **sans augmentation des taux des impôts locaux**

Le jeudi 31 mars le conseil municipal a voté le budget 2016 sans augmentation du taux des impôts locaux. Le budget global s'équilibre en dépenses et recettes à 854 832 € dont 382 262 € en fonctionnement et 472 570 € en investissement.

Les principales opérations annoncées lors de la présentation des vœux ont été validées avec notamment la construction de la nouvelle salle de classe suite à la décision académique. S'ajoutent différents projets indispensables de renforcement de réseau d'eau et d'entretien des routes communales ainsi que l'extension de la cantine scolaire.

La commune contrôle de près ses dépenses et la situation financière est bien maîtrisée. Les recherches d'économies sont constantes comme par exemple la dématérialisation des documents comptables et financiers, la fourniture de l'énergie électrique par 2 nouveaux opérateurs (Direct Energie pour l'éclairage public et ENGIE pour les bâtiments communaux) avec à la clé un coût de l'énergie en baisse de 8 et 10% dans le cadre d'un marché régional négocié par les syndicats d'Energie d'Aquitaine. Ces efforts permettent de faire évoluer l'offre d'équipement, de préserver notre cadre de vie et de maintenir le niveau des services rendus.

Goûter des seniors

Samedi 13 février après-midi une cinquantaine de seniors ont répondu à l'invitation de la municipalité pour partager la galette à la salle des fêtes. Cet après-midi récréatif a été animé à l'harmonica par Eric Barthelemy et Charles Farges. Ils ont fait danser et chanter les amateurs sur des musiques populaires pour un bon moment de convivialité.



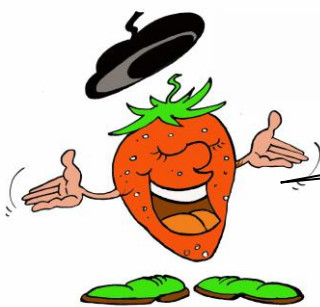
Départ à la retraite de l'employé communal

C'est à la salle des fêtes, samedi 9 avril 2016, que le maire Thierry Nardou, accompagné du personnel municipal et de l'équipe municipale, a tenu à honorer Gérard Valentin à l'occasion de son départ à la retraite. Gérard, très apprécié de tous, a été félicité pour la régularité de son service et la qualité de son travail. C'est au nom du conseil municipal que le maire a eu également le plaisir de lui remettre quelques cadeaux et en particulier un fusil de chasse pour satisfaire sa passion.

Après avoir présenté Frédéric Béchade, le remplaçant de Gérard, cette sympathique réunion s'est achevée autour d'un buffet avec les nombreuses personnes venues pour partager le verre de l'amitié.



ÇA C'EST PASSÉ À EGLISE NEUVE DE VERGT



CINQ MINUTES POUR LA PAIX



Suite aux attentats de Paris du 13 novembre 2015, les catéchistes de la paroisse Saint

Jean en Pays Vernois ont pris l'initiative d'ouvrir les églises des communes du Pays Vernois pour consacrer la paix sur la période de l'aveugement Noël. Chaque jour à 17h00, à partir du dimanche 29 novembre 2015 et jusqu'au 24 décembre veille de Noël, les cloches ont sonné et sur une période courte de 5 minutes, chacun, croyant ou non croyant, avait la possibilité d'exalter librement la paix dans des formes variées : dépôt de lumignon, lecture de textes, ... Cette démarche visait à ne pas être indifférent à l'égard des menaces contre la paix et à promouvoir auprès des enfants du catéchisme une culture de la paix.

REPAS DE NOËL DES ENFANTS DE L'ÉCOLE



Vendredi 18 décembre 2015, la cantine de l'école d'Eglise Neuve de Vergt avait pris un air de fête pour le traditionnel repas de Noël qui s'est déroulé dans la salle des fêtes. C'est avec un plaisir non dissimulé que les 45 petits convives ont apprécié le repas proposé dans la tradition de Noël. Au menu de ce moment de fête : en entrée une assiette Périgourdine, suivie d'un Parmentier de canard avec salade verte, et en dessert une bûche glacée.

LES ENFANTS DU RPI ONT FÊTÉ CARNAVAL



Le groupe musical Samba d'oc était de la partie pour animer le carnaval des écoles organisé à Eglise Neuve de Vergt le dimanche 13 mars après-midi par l'association 1 2 3 école de Chalagnac. C'est dans un joyeux tumulte qu'enfants et adultes ont défilé derrière Pétassou dans le quartier de La Fayardie avant qu'il ne soit brûlé sur la place multisports pour clore cette burlesque cérémonie.

Un stand buvette permettait de se désaltérer et d'acheter gâteaux divers et beignets.



LA VIE DES ASSOCIATIONS



Association de Coopération Intercommunale des Egliseneuve Réunies

Samedi 30 avril, l'association ACIER avait organisé son voyage annuel à Aubazine en Corrèze. Une soixantaine d'adhérents de Dordogne et du Puy de Dôme se sont retrouvés en matinée pour une visite guidée de la magnifique abbaye cistercienne Saint Etienne.



Après un repas très convivial au restaurant « Le Saint Etienne », l'après-midi fut consacrée à la visite du « canal des moines » de 1,5 km construit au 12^{ème} siècle et d'une qualité technique rare.

Amicale Laïque – Repas paella



Les nombreux convives ont apprécié le repas du mois de novembre 2015 qui s'est déroulé dans une chaude ambiance musicale.

Main d'Or et Le Fil d'Ariane

Le dimanche 20 décembre 2015 à 17h00 a eu lieu la célébration de Noël autour de la crèche installée dans l'église avec la participation des enfants du catéchisme. Les enfants ont participé activement à cette cérémonie accompagnée de lectures et de chants. Ils sont arrivés du fond de l'église avec chacun un lumignon qu'ils ont déposé devant l'autel et la crèche sur l'inscription au sol célébrant la paix.

Un goûter avec divers gâteaux, vin chaud et autres boissons, est venu clore ce moment d'échanges et d'amitié.



INFOS PRATIQUES

Interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts

Les déchets verts concernent plus particulièrement les éléments issus de la tonte de pelouse, de la taille des haies et d'arbustes, d'égavage et débroussaillage.

Dans le cadre de la lutte contre la pollution de l'air, toute élimination des déchets verts par brûlage est désormais interdit toute l'année. Il peut en coûter 450 Euros d'amende. Ces déchets devront être éliminés par des voies respectueuses de l'environnement et de la réglementation : broyage, apport en déchetterie, ou valorisation directe.

Le Neugeglisien : Bulletin semestriel des informations municipales de la commune d'Eglise Neuve de Vergt

Bulletin N° 5 - Dépôt légal : Juin 2016

Responsable de la publication : Thierry NARDOU

Imprimerie : A.P.R.S. Mandela 05 53 53 19 51